

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2021 a été établi sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 10 /03/2021.

Le budget primitif a été voté le 01/04/2021 par le Conseil d'administration.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement s'équilibre à 122 901.51 €.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021
011- Charges à caractère général	33 400.00	40 741.51
012- Charges de personnel	37 700.00	37 660.00
65- Autres charges de gestion courante	23 000.00	20 500.00
Sous total	0.00	98 901.51
023 virement à la section investissement		24 000.00
TOTAL	94 100.00	122 901.51

Chapitre 011- Charges à caractère général : comprend les charges afférentes aux petites fournitures d'équipement, colis de Noël, festivités, semaine bleue, frais de télécommunications, cotisation UDCCAS/UNCCAS, service civique.

Chapitre 012- Charges du personnel mis à disposition par la Commune.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante :

Secours d'urgence : aide frais de formation, aide à la subsistance, frais d'obsèques, aide aux factures...

Aides : aide aux stages sportifs, ALSH, Espace jeunes, bons alimentaires, boutique solidaire, bons carburant, tickets de bus, BAFA, aide aux licences sportives et culturelles.

Autres secours (correspond aux loyers de la donation Roche) : aide au ménage

Chapitre 023- Virement à la section d'investissement de 24 000 € pour équilibre de la section de fonctionnement, dépenses/recettes.

Recettes

FONCTIONNEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021
70- Produits des services	1 003.64	2 290.00
74- Dotations, subventions et participations	75 000.00	81 000.00
002- Résultat 2019 reporté	18 096.36	
002- Résultat 2020 reporté		39 611.51
TOTAL	94 100.00	122 901.51

Chapitre 70- Les produits de services correspondent aux recettes générées par les concessions.

Chapitre 74- Ce chapitre est principalement constitué par la subvention de la Commune (76 000 €) et d'une subvention du Conseil départemental concernant l'animation de la Maison en Partage (5 000 €).

002 – Report du résultat de l'exercice 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre à 24 119 € €.

INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021
Opérations d'équipement	119.00	
Restes à réaliser de 2020		119.00
21- Immobilisations corporelles		24 000.00
TOTAL	119.00	24 119.00

- Report des restes à réaliser de 2020 (Achat d'un four pour 119 € engagé sur l'exercice 2020 payé en 2021)
- Aménagement de la cuisine de la Maison en Partage pour 24 000 €.

INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021
001- Solde d'exécution 2019 reporté	119.00	
001- Solde d'exécution 2020 reporté		119.00
021- Virement de la section fonctionnement	0.00	24 000.00
040- Opérations d'ordre entre sections		
TOTAL	119.00	24 119.00

Les recettes s'élèvent à 24 119 € correspondant :

- Au report du solde d'exécution positif reporté de 2020 pour 119 €.
- Au virement de la section de fonctionnement pour 24 000 €

Fait le 01/04/2021.